



Rapport d'activité 2025

NOS ÉQUIPES

1 246 COLLABORATEURS



233
médecins
du travail



93
intervenants en prévention
des risques professionnels



364
secrétaires médicaux
et médico-administratifs



192
infirmiers en
santé au travail



44 ingénieurs ou techniciens en
hygiène, sécurité, environnement (HSE)



25 ergonomes



34
conducteurs-secrétaires de
centres médicaux mobiles



98
assistants de
santé au travail



13 psychologues en santé au travail



9 ingénieurs ou techniciens en chimie



2 animateurs des assistants de santé
au travail



8
collaborateurs au magasin
général



46
assistants de
service social

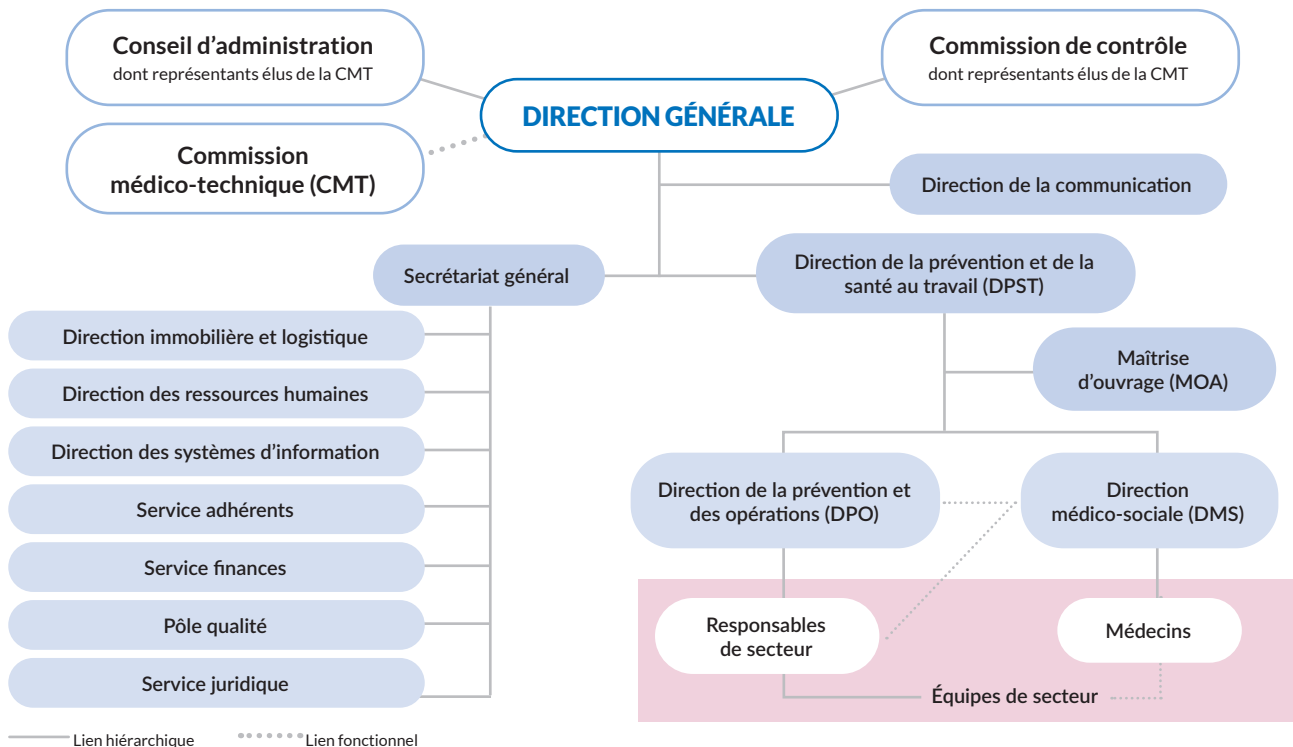


47
responsables
de secteur



131
collaborateurs et cadres
au siège

NOTRE ORGANISATION



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

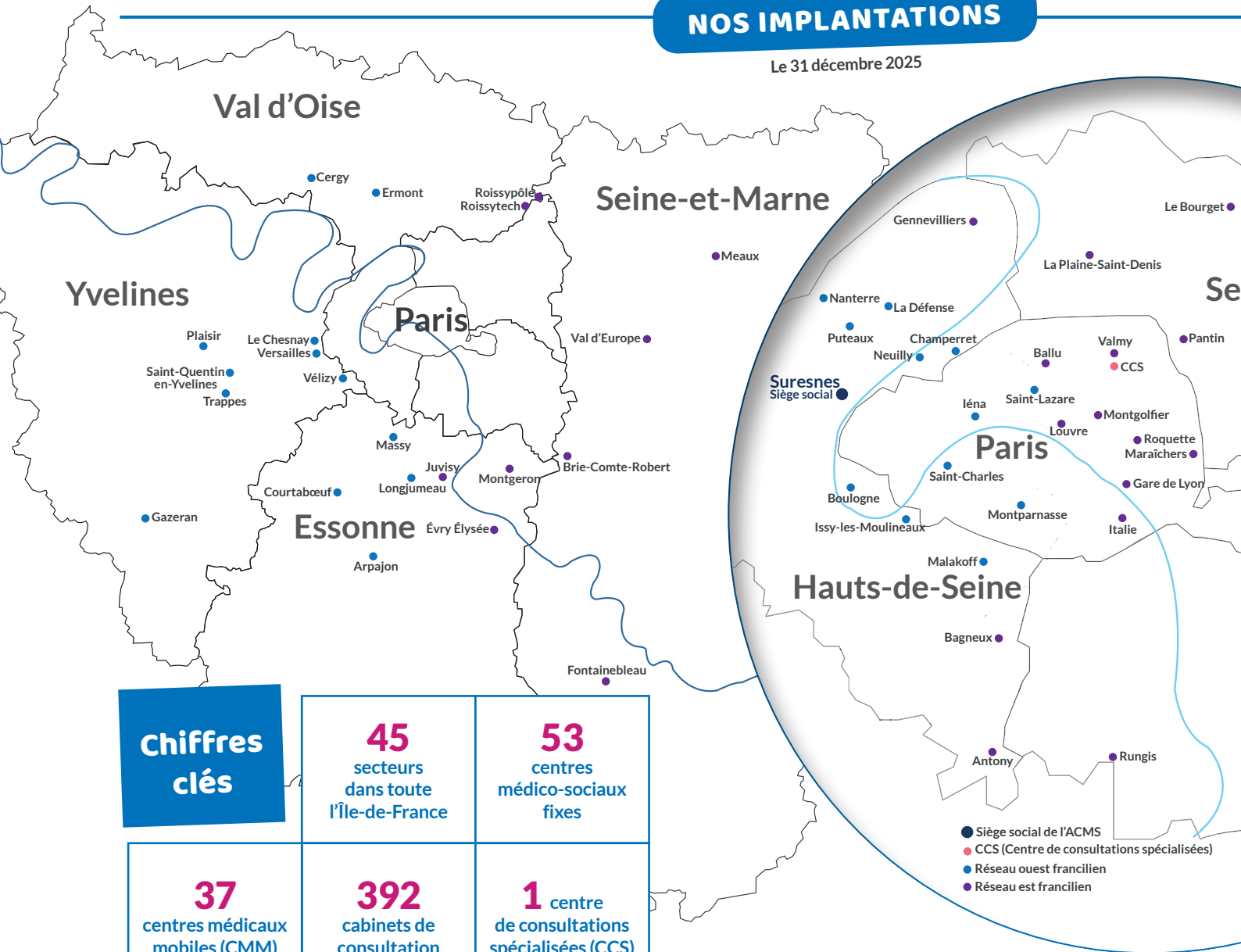
Charges
143 057 K€

Produits
144 485 K€

La cotisation de base à l'ACMS en 2025 s'est élevée à 109,50 € HT par salarié suivi. Elle était complétée d'une part variable assise sur la masse salariale (tranche A) avec un taux de 0,35 %. Le montant du droit d'admission était de 8 € HT par salarié.

NOS IMPLANTATIONS

Le 31 décembre 2025



Chiffres clés

45
secteurs
dans toute
l'Île-de-France

53
centres
médico-sociaux
fixes

37
centres médicaux
mobiles (CMM)

392
cabinets de
consultation

1 centre
de consultations
spécialisées (CCS)

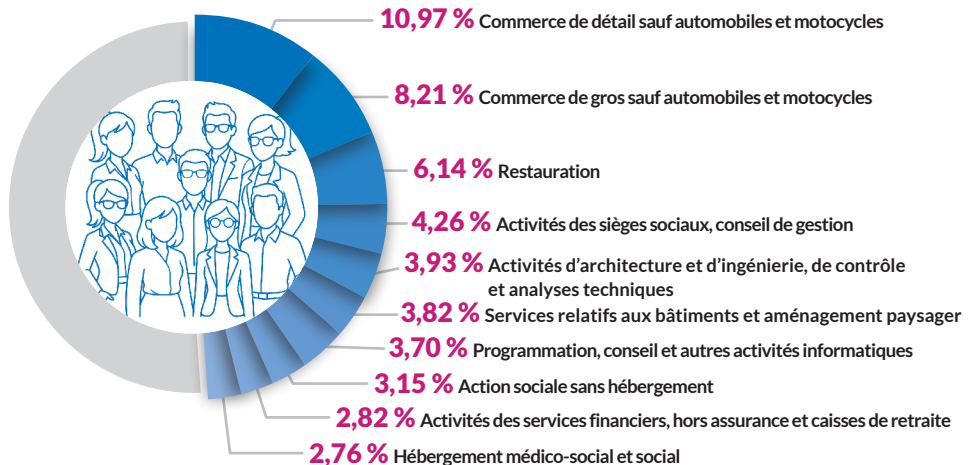
NOS ADHÉRENTS

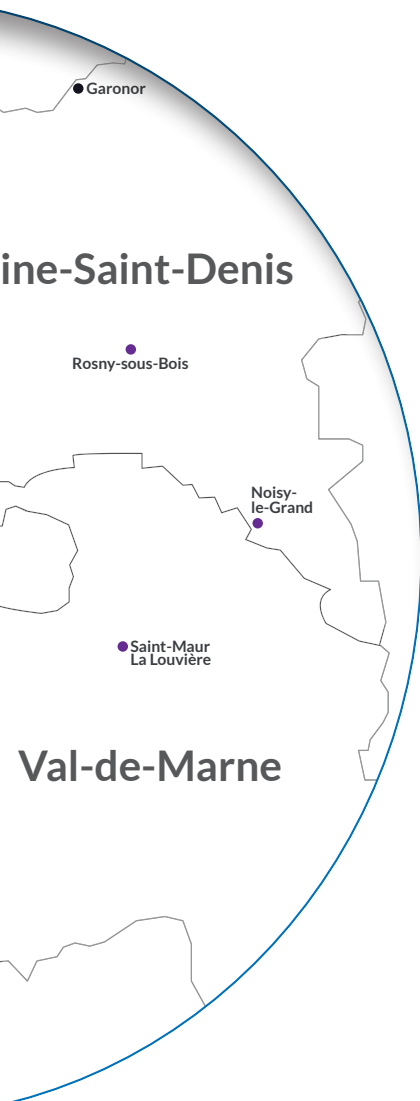
1 050 151
salariés suivis

dans
56 767
établissements

pour
43 994
entreprises

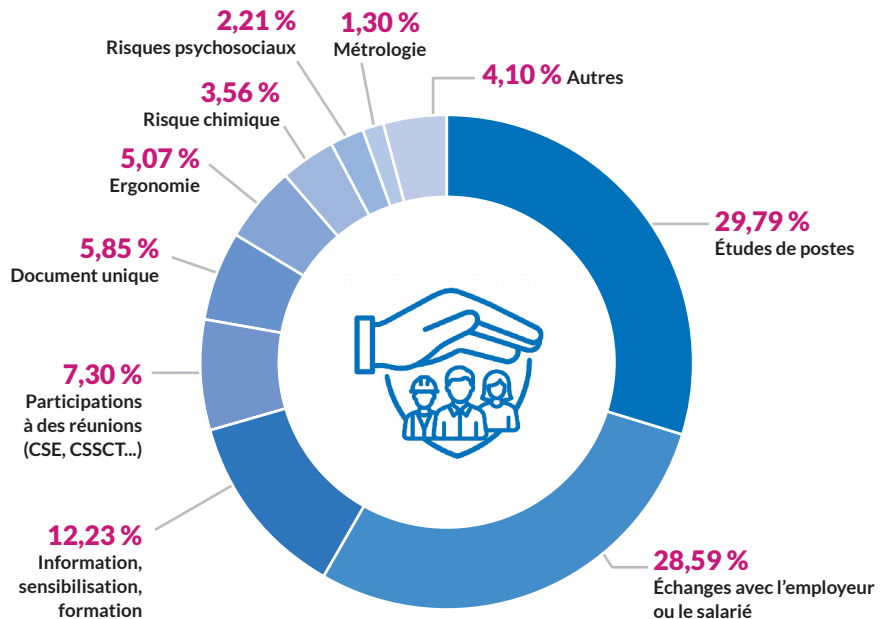
Les 10 secteurs d'activité les plus représentés par nos adhérents, selon leur effectif salarié





NOS ACTIONS SUR LES MILIEUX DE TRAVAIL

28 226 actions de prévention primaire



147 595 actions sur le milieu de travail terminées depuis 4 ans

72 % des entreprises adhérentes ont bénéficié d'au moins une action de prévention primaire (hors fiche d'entreprise) au cours des 4 dernières années, au bénéfice de 86 % des salariés suivis.

129 ateliers de prévention pour **2 484** participants

1 654 aides à l'élaboration du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

8 410 études de poste de travail

12 188 fiches d'entreprise créées ou mises à jour

80 % des salariés suivis par l'ACMS sont couverts par une fiche d'entreprise de moins de 4 ans.

2 062 participations à des CSE et CSSCT

Le médecin du travail ou, sur sa délégation, un membre de l'équipe pluridisciplinaire peut participer aux réunions des comités sociaux et économiques (CSE) et des commissions santé, sécurité, conditions de travail (CSSCT) de nos adhérents afin de jouer un rôle de conseil.

196 sessions de formation ou de sensibilisation auprès de **1 344** stagiaires

Certifiée Qualiopi, l'ACMS propose des formations et sensibilisations dans les domaines de l'ergonomie (gestes et postures), des premiers secours et du risque routier.

Répartition des lieux de travail* suivis par l'ACMS, par effectif

Effectif	Nombre de lieux de travail	Part des lieux de travail suivis par l'ACMS
< 11 salariés	39 582	69,80 %
11 à 49 salariés	13 059	23,00 %
50 à 299 salariés	3 709	6,50 %
300 salariés et plus	417	0,70 %

* Ces données n'incluent pas les adhérents de la fonction publique (d'État, hospitalière, territoriale) qui représentent 12 754 salariés suivis.

NOTRE SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS

460 518 visites

de salariés auprès de nos professionnels de santé

Par nos médecins du travail

231 457

Par nos infirmiers en santé au travail

229 061



16 868 téléconsultations

Le recours à la téléconsultation relève de la décision du médecin qui est seul juge de la pertinence d'une consultation à distance plutôt qu'en face-à-face.

204 156 visites d'embauche

114 622 visites périodiques

42 701 visites de reprise

37 553 visites de mi-carrière

69 624 visites occasionnelles

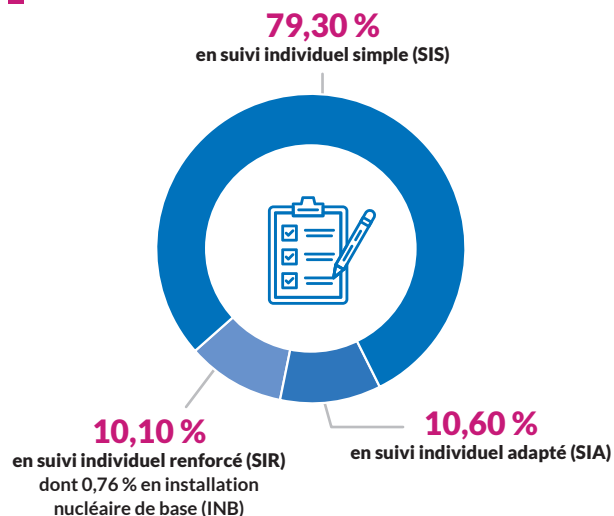
147 visites post-professionnelles

84 visites post-exposition

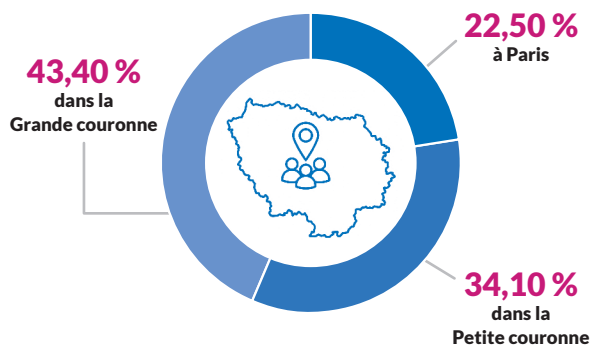
610 677 examens complémentaires réalisés en visite

32 701 examens prescrits en externe

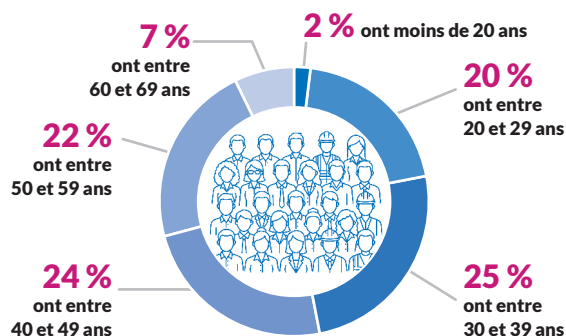
Le suivi des salariés de nos adhérents



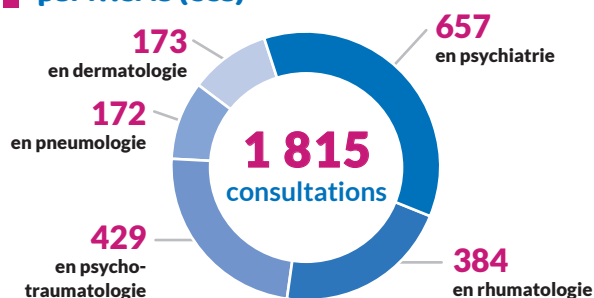
La répartition géographique des salariés de nos adhérents



La répartition par âge des salariés de nos adhérents

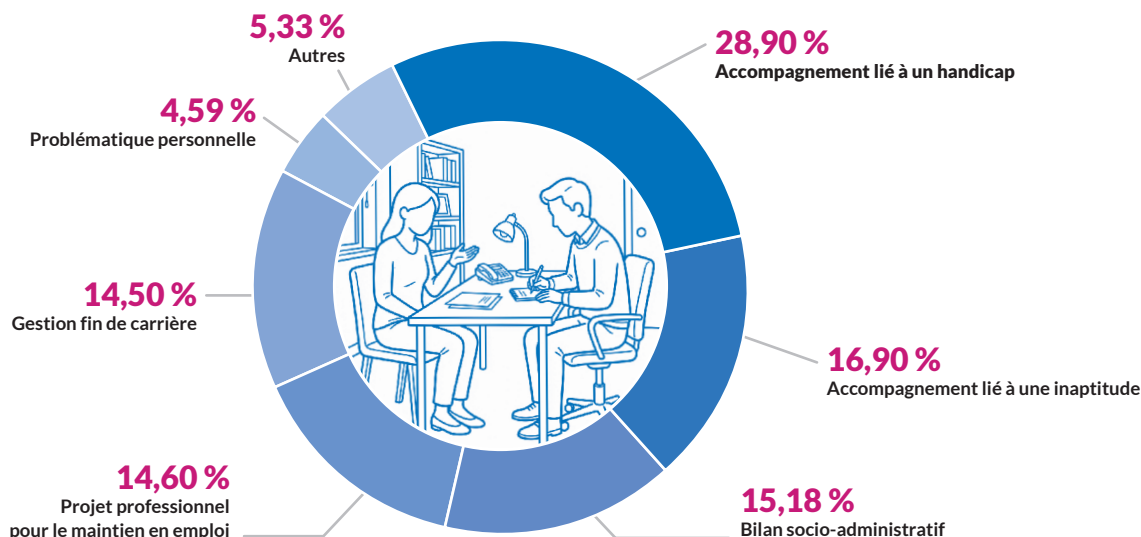


Consultations spécialisées réalisées par l'ACMS (CCS)



NOS ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

24 736 entretiens réalisés par nos assistants de service social
dont **16 121** orientations par le médecin du travail avec pour motifs :



2 790 plans de maintien en emploi
dans **2 075** entreprises

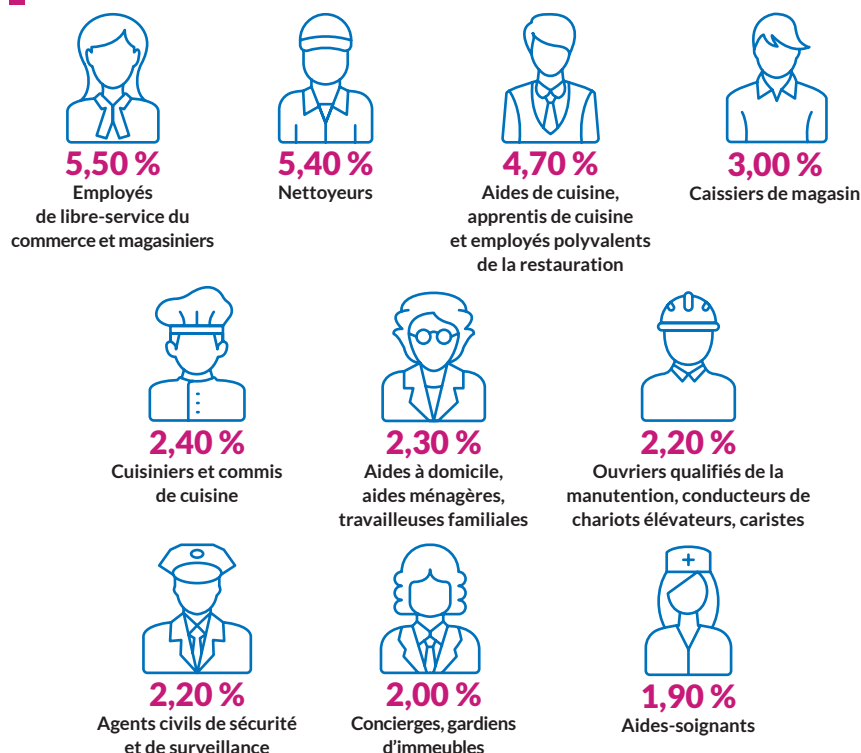
657 orientations vers la cellule PDP

pour la gestion des dossiers les plus complexes ou qui nécessitent l'expertise de plusieurs intervenants.

26 145
visites de pré-reprise

Cette visite non obligatoire, durant l'arrêt de travail du salarié est un levier essentiel de la prévention de la désinsertion professionnelle.

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées



46 859
aménagement
de postes de travail

11 972
actions sur le milieu
de travail réalisées
lors de plans de maintien
en emploi

16 091
actions de prévention
primaire de la désinsertion
professionnelle

5 596
avis d'inaptitude

NOS FAITS MARQUANTS

JANVIER

Deux nouveaux centres mobiles électriques

L'ACMS se dote de deux centres médicaux mobiles supplémentaires, 100 % électriques.



Innovation en prévention

La société BVA Services, adhérente de l'ACMS, reçoit un Trophée de l'innovation en prévention organisé par la Caisse régionale d'assurance maladie de l'Île-de-France (Cramif).

Addictions au travail

Dr Christophe Rogier, médecin du travail à l'ACMS, publie avec l'économiste Jean-Claude Delgènes le livre « Drogues et addictions au travail. Comment les prévenir ? ».

FÉVRIER

Appui en cardiologie

Le Centre de consultations spécialisées (CCS) de l'ACMS accueille Dr Mihaela Malicornet, médecin du travail spécialisé en cardiologie.

Prévention pour les intérimaires

Dans le cadre du 4^e Plan régional de santé au travail (PRST 4), le groupe de travail interservices dédié à l'intérim, auquel contribue Dr Victoria Mora, médecin du travail à l'ACMS, met des outils de prévention à la disposition des employeurs et travailleurs du secteur.

MARS

Signature du CPOM 2025-2029

Le nouveau Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) de l'ACMS, signé avec la Cramif et la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Drieets), définit nos priorités d'action pour les cinq prochaines années.

Ouverture du centre Léna

À Paris, près du Trocadéro, ce nouveau centre médico-social de l'ACMS abrite 13 cabinets de consultation modernes et fonctionnels.

Démarche qualité et certifications

Notre certification ISO 9001/2015 est confirmée avec, en tête de nos points forts, le professionnalisme et l'engagement de nos équipes.

Charte Cancer@Work

L'ACMS signe la charte d'engagement de l'association en faveur du maintien dans l'emploi des personnes touchées par un cancer ou une maladie chronique.

AVRIL

Rendez-vous à l'Assemblée nationale

Dominique Olivier, président de l'ACMS, et Nicolas Le Bellec, directeur général, échantent avec Frédéric Valletoux, député de Seine-et-Marne, président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, sur les enjeux de la prévention en santé au travail.

MAI

Cancer et maintien en emploi

Dans le cadre du PRST 4, le groupe de travail interservices dédié au retour à l'emploi des salariés atteints d'un cancer, auquel contribuent Dr Valérie Flandin et Dr Fanny Perrin-Blanc, médecins du travail à l'ACMS, met au point des fiches de prévention pour informer patients et oncologues.

JUIN

80^e anniversaire de l'ACMS

Fondée en 1945, l'ACMS accueille 200 adhérents et 650 collaborateurs à son événement anniversaire « Bien vivre au travail ». Elle offre à chaque participant un exemplaire de son livre commémoratif « 80 ans de santé au travail ».



Journées de santé au travail

Dr Régine Codron, médecin du travail, et Céline Zind, ergonome, présentent trois études lors des Journées nationales de santé au travail dans le BTP et des Journées franco-suisse de santé au travail.

Endométriose et travail

L'ACMS accueille une trentaine d'adhérents à une conférence organisée avec l'Aract Île-de-France, l'association EndoFrance, la Filière Endométriose Île-de-France et l'Hôpital Foch de Suresnes.

Qualité de vie et des conditions de travail

Cinq psychologues de l'ACMS accueillent 300 adhérents à une série de trois webinaires consacrés au développement en entreprise de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).

SEPTEMBRE

Baromètre ACMS de la santé au travail

L'ACMS publie son Baromètre 2025 de la santé au travail, résultat des trois enquêtes de satisfaction menées chaque année auprès de nos adhérents employeurs, des salariés en visite dans nos centres et des représentants du personnel de nos adhérents.

CCI de l'Île-de-France

Une quarantaine d'entrepreneurs assiste à un webinar sur les missions de l'ACMS, organisé avec la Chambre régionale de commerce et d'industrie, pour comprendre les enjeux de la prévention et les bénéfices apportés par le service de santé au travail.

Journée santé de la CPAM 92

Séverine Le Mouel et Michaël Lozère, ergonomes à l'ACMS, participent à la Journée santé de la CPAM des Hauts-de-Seine pour informer les visiteurs sur la prévention du mal de dos et des troubles musculo-squelettiques (TMS).

Nouvelle tarification

Un arrêté ministériel fixe, pour l'année 2026, le coût moyen national de l'offre socle des services de prévention et de santé au travail interentreprises à 116 € HT par salarié suivi. Le tarif de l'ACMS est de 113 € HT. Le montant de la cotisation se calcule dorénavant sur la seule base du nombre de salariés couverts, conformément à la réglementation.

OCTOBRE

Course solidaire Odyssea

Dans le cadre d'Octobre Rose, 84 salariés de l'ACMS participent à la course Odyssea en soutien à la lutte contre le cancer du sein.

Conférence internationale

Dr Victoria Mora et Dr Régine Codron présentent deux études à la conférence internationale d'épidémiologie en santé au travail Epicoh à Utrecht (Pays-Bas).

Éco-anxiété et santé au travail

Le Comité d'études épidémiologiques (CEE) de l'ACMS lance une enquête auprès des salariés en visite afin d'estimer la prévalence de l'éco-anxiété chez les travailleurs.

NOVEMBRE

Renouvellement de l'agrément

L'ACMS obtient le renouvellement de son agrément pour 5 ans par la Drieets.

Colloque d'épidémiologie

Dr Hélène Attali, Dr Victoria Mora et Dr Oren Semoun, médecins du travail à l'ACMS, présentent trois études lors du 21^e colloque de l'Aderest (Association pour le développement des études et recherches épidémiologiques en santé au travail).

DÉCEMBRE

Intelligence artificielle (IA)

L'ACMS commence à participer à des travaux d'expérimentation en IA, pilotés par l'éditeur de son outil métier Padoa.



55, rue Rouget de Lisle
92158 Suresnes Cedex
☎ 01 46 14 84 00

Retrouvez-nous sur
www.acms.asso.fr

